

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA
SANTÉ ET DU TRAVAIL

portant désignation du Médecin-Chef du Centre
Hospitalier de Tié-Tié à Pointe-Noire

SECRETARIAT GÉNÉRAL A LA SANTÉ PUBLIQUE
ET AUX AFFAIRES SOCIALES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 de la République Populaire du Congo,

Vu la Loi n° 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires de la République du Congo,

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des Cadres de la République du Congo,

Vu le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime de rémunération des fonctionnaires de la République du Congo,

Vu le décret n° 62-147 du 18 Mai 1962 fixant le régime de déplacements des fonctionnaires de la République du Congo,

Vu le décret n° 65-44 du 12 Février 1965 abrogeant et remplaçant le décret n° 63-376 du 22 Novembre 1963 fixant le statut commun des Cadres de la Catégorie A Hiérarchie I du Service de Santé de la République du Congo,

Vu le décret n° 67-336 du 27 Octobre 1967 portant nomination du Médecin MOE-POUATY Zéphyrin en qualité de Médecin-Chef du Service de Santé de la Région du Kouilou,

Vu le décret n° 71-36 du 12 Février 1971 fixant la composition du Conseil d'Etat de la République Populaire du Congo,

Vu les nécessités de service,

Sur proposition du Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et du Travail,

Le Conseil d'Etat entendu,

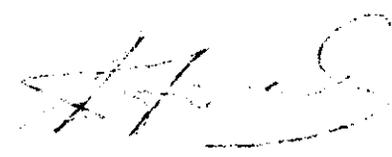
D E C R E T :

Article 1er.- Monsieur MOE-POUATY Zéphyrin, Médecin-Chef du Service de Santé de la Région du Kouilou à Pointe-Noire, est chargé cumulativement des fonctions de Médecin-Chef du Centre Hospitalier de Tié-Tié à Pointe-Noire.

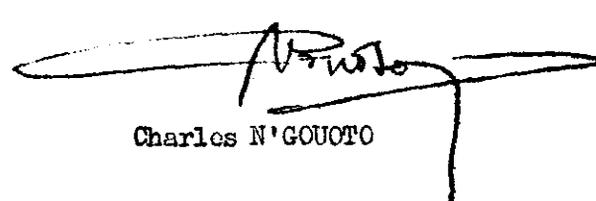
Article 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo.

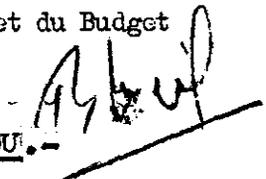
Brazzaville, le 19 Mai 1971

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat
Le Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et du Travail


Commandant Marien NGOUABI

Le Ministre des Finances et du Budget


Charles N'GOUOTO


B. MATINGOU.

